





Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille BEF Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann und für Familienfragen GFB



Guide pour les enseignant-e-s et accompagnant-e-s

Ce document reprend les thématiques traitées dans l'exposition. Ces informations peuvent être utilisées comme base de discussion afin de préparer la visite.

L'exposition

L'exposition « Plus fort que la violence » fait pénétrer les visiteurs/euses dans l'intimité d'un appartement quelconque, très banal, dans la vie quotidienne d'une famille en apparence comme les autres. C'est justement cette apparente banalité qui abrite et dissimule la violence au sein du couple. En effet la violence au sein du couple a pour cadre principal le foyer familial, un lieu normalement synonyme de sécurité et de protection.

Dans les différentes pièces de l'appartement, les facettes de la violence sont abordées à travers plusieurs personnes concernées : victimes, auteur-e-s, enfants et jeunes. Il y a des témoignages mais aussi du matériel interactif pour amener les jeunes à réfléchir sur cette violence.

Lors de la visite, un dossier pédagogique contenant des informations générales sur les différents thèmes sera transmis aux visiteurs-euses. Ce dossier contient des questions auxquelles les visiteurs-euses devront répondre au cours de la visite.

Les thèmes traités durant l'exposition

- Données statistiques
- Aspects légaux
- Les enfants témoins sont aussi des victimes
- Violences au sein du couple chez les jeunes
- Rôle de la police
- Facteurs aggravants
- Aspects médico-légaux
- Aides aux victimes et aux auteur-e-s
- Cycle de la violence

Quelques chiffres

En 2020, on a recensé 20'123 infractions attribuées à la violence domestique en Suisse.

En 2020, 59,6% des homicides commis ont eu lieu au sein de la sphère domestique (28 sur un total de 47) ; un nombre d'enfants supérieur à la moyenne est également concerné (10).

Une femme meurt sous les coups de son conjoint toutes les trois semaines environ en Suisse.

28 personnes sont décédées en Suisse des suites de violence domestique en Suisse en 2020.

Les victimes de violence au sein du couple sont ¾ de femmes et ¼ d'hommes. Des études ont montré que plus la relation de couple est inégalitaire, plus le risque de violence est grand.

Le vocabulaire

- Violence physique : frapper, étrangler, etc.
- Violence sexuelle : agression sexuelle, viol, etc.
- Violence psychique : menace grave, harcèlement, etc.
- Violence sociale : emprisonnement, contrôle strict des contacts, ...
- Violence économique : obligation de travailler, saisie du salaire, ...
- Mariage forcé

Devant la loi

Certaines violences sont poursuivies d'office dans le cadre de la violence au sein du couple : contrainte, séquestration, enlèvement, lésions corporelles simples, les lésions corporelles graves, la pornographie, l'exploitation de l'activité sexuelle, l'omission de prêter secours, la mise en danger de la vie d'autrui et l'homicide, la contrainte sexuelle et le viol.

Les victimes ont des droits

- quitter le domicile,
- demander des mesures d'éloignement,
- demander l'expulsion du domicile et l'attribution du logement commun,
- demander la séparation ce qui va régler les pensions, la garde des enfants, etc.).

Cela signifie également que non seulement les victimes directes de la violence domestique peuvent demander de l'aide, mais aussi d'autres membres de la famille, des amis, des voisins, des témoins.

Le cycle de la violence

La spirale de la violence montre le caractère cyclique de la violence au sein du couple :

Montée de la tension (phase de latence) : tension, humiliation, insultes, la victime essaie d'éviter la violence, et ses propres besoins sont réprimés.

Explosion de la violence : La violence éclate : les victimes réagissent différemment lors d'une éruption de violence : elles s'échappent ou s'enfuient, se retirent, se défendent activement ou subissent des mauvais traitements.

Justification/excuse: après le remords, il y a souvent une recherche de la cause de la violence. De nombreux auteurs de ces actes de violence les considèrent comme quelque chose qu'ils ne peuvent contrôler. Par conséquent, ils ne cherchent pas les raisons chez eux, mais dans des circonstances extérieures (par exemple, consommation d'alcool, difficultés au travail) ou chez le/la partenaire.

Lune de miel : phase de réconciliation entre les partenaires, la personne violente a souvent des remords et promet de changer.

La violence dans les jeunes couples est une forme de violence juvénile et une forme de violence domestique. Il existe également différentes formes de violence dans les jeunes couples - violence physique, psychologique et sexuelle.

Les humiliations verbales et les menaces, le harcèlement par téléphone, par SMS, par e-mail ou par réseaux sociaux, le contrôle et la restriction de la liberté de mouvement sont des formes de violence psychologique fréquentes dans les relations entre adolescent-e-s.

Une autre forme particulière de violence dans les jeunes couples est la publication sur Internet de contenu compromettant pour son/sa partenaire ou la diffusion par téléphone portable de ce même contenu.

En 2014, des jeunes Zurichois (de 9^e et 11^e) ont été interrogés à ce sujet (Ribeaud 2015). Entre 70 et 80% des personnes interrogées ont fait état de violences subies et entre 60 et 75% de violences agies.

RESPECTOMÈTRE

Pour une relation de couple saine

PROFITE! Ta elation est saine. II/elle... Respecte ta personne, ton avis, tes décisions et tes goûts

Accepte tes ami-e-s et ta famille

A confiance en toi

Est content-e quand tu te sens épanoui-e

Te demande ton avis pour des décisions vous concernant

Contrôle tes sorties, habits, maquillage

Fouille dans ton natel, tes affaires

T'isole de tes ami-e-s et ta famille

Se moque de toi, t'humilie

Est jaloux-se et possessif-ve

T'ignore, refuse de t'écouter, te méprise

Te contrôle, te donne des ordres, te surveille

Rabaisse tes opinions et tes projets, n'accepte pas que tu aies un autre avis que le sien

Insiste pour que tu lui envoie des photos ou vidéos intimes

VIGILANCE, DIS STOP!Ily a de la violence.

PROTÈGE-TOI! DEMANDE DE L'AIDE! Tu es en danger. II/elle... « Pète les plombs », se fâche lorsque quelque chose lui déplaît

Te fais du chantage affectif, menace de se suicider

Menace de diffuser des photos, vidéos intimes de toi

Te menace verbalement et physiquement

Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe ou t'insulte

Te touche sans ton consentement, t'oblige à avoir des relations sexuelles